

La Gazette Pennole

MAIRIE DE PENNE
Le Bourg - 81140 PENNE
Responsable de publication :
Jean-Luc Kretz
Ont participé à ce numéro :
Commission communication
Commissions municipales

N° 7 - 1^{er} Semestre 2017 - 9 Juillet

Bulletin d'informations municipal



SOMMAIRE

Page 1

ÉDITO : Le mot du Maire

Pages 2

Manifestations été

Pages 3 à 8

Information communale

Elections & Budget

Etat Civil

Pages 9 à 10

Budget & infos 4C

Pages 9

Budget Intercommunal 4C

Pages 10 à 14

Vie sociale

Infos Associations & OT

Numéros utiles

Mairie

☎ : 05-63-56-31-11
Fax: 05-63-56-39-40
Courriel : mairiedepenne@orange.fr
Site : <http://www.mairie-penne-tarn.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi mardi jeud. Vend. 9h à 12h
Lundi et vendredi 14h à 17h
Fermé le mercredi et week-end

Eau

☎ : 05-63-56-31-11 (semaine)
☎ : 06-10-58-08-63 (urgences)

Électricité dépannage (Gaillac)

☎ : 08-10-33-30-81

Pompiers

☎ : 112

Gendarmerie

ÉDITO

Le mot du Maire

La période estivale est là, et chacun d'entre vous va pouvoir profiter des nombreuses festivités organisées dans notre commune. Cette saison, où la population est la plus nombreuse, peut rendre nos réseaux d'eau insuffisants et c'est pour cela que je demande à chacun d'entre vous de ne pas gaspiller cette ressource indispensable à tous. Je vous rappelle que le remplissage des piscines est interdit à cette période, par conséquent le service des eaux restera très vigilant à ce sujet.

Comme vous avez pu le constater, une première tranche de travaux vient de s'achever dans le village. Pour la seconde tranche, le conseil municipal a décidé de racheter l'ancienne station-service située en face de l'épicerie et l'aménagement se fera du restaurant au croisement sous la salle des fêtes. Enfin une dernière tranche ciblera l'aménagement du parking de la salle des fêtes et des alentours. A cette occasion, je voudrais présenter au nom du conseil municipal, toutes nos excuses à tous les riverains qui subissent les désagréments de ces travaux.

Nous avons également engagé avec Orange un programme d'alimentation de la fibre pour le village, qui alimentera le central. Nous avons dû financer une partie de ces travaux (enfouissement dans la Bargade). Notre espoir est de rendre notre commune plus accessible aux moyens de communication.

Vous pourrez lire dans cette Gazette que de nombreux travaux seront engagés prochainement afin d'améliorer le quotidien de chacun, et cela en évitant d'augmenter les impôts.

Je vous rappelle également que nous avons mis en place un service de portage de médicaments à domicile et que vous pouvez y accéder pour une cotisation de 10 euros par an. Ce service ne peut exister que s'il est utilisé par bon nombre d'entre vous.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et tous un excellent été dans la fête et la bonne humeur.

Bien à vous.

Jean-Luc Kretz



Les rendez-vous de l'été

Cette année, on prend les mêmes et on recommence ? Pas tout à fait car... les associations vous offrent encore plus

d'énergie, d'ardeur et de

belle humeur !

AGENDA

► 1^{er} juillet - à partir de 14 h / **Fête**

Nature et Chasse – Centre sportif de St Paul
Concours de pétanque + Apéritif concert + Repas sangliers à la broche + Bal animé par Domingo

► 5 juillet - 21 h / **Concert** - Eglise de St Paul de Mamiac

« Chorale Ecco » Conservatoire de Gaillac. Participation libre.

► 13 juillet - à partir de 15 h / **Fête locale** -

Hameau de St Paul de Mamiac
Concours de pétanque en doublette + Repas campagnard + Bal (réserver 0685431043)

► 15 juillet → 23 juillet / **Tournoi de**

tennis amical – Centre sportif de St Paul
Compétitions chaque jour + Repas conviviaux (réserver 0687780856)

► 19 juillet - 21h / **Concert** – Eglise St Paul de Mamiac

« Plume » Trio flûte traversière, alto et violoncelle. Participation libre.

► 26 juillet - 21 h / **Concert** – Eglise St Paul de Mamiac

« Fei Pop Jazzy » Duo. Participation libre.

► 29 juillet - 18 h / **Vernissage Expo**

« Les jouets anciens » - Eglise de Penne

► 29 juillet → 16 août / **Exposition** « Les jouets anciens » + Vente artisanat du terroir

► 30 juillet / **Fête locale** - Hameau de Belaygue

10 h 30 Messe à St Pantaléon + 14h30
Concours de pétanque en doublette + Repas champêtre en soirée (aligot) + Bal variétés / musette + Tombola (réserver 0563563475 ou 0563563022).

► 5 août → 7 août / **Fêtes de Penne**

Concours de pétanque à 14 h 30 + Repas soirée Paella (réserver 0678992686)
Restauration et buvette
Animation concert + Feux d'artifice

► 13 août – 12h/13h et 16h/17h **Les artisans à l'œuvre**

Les artisans du terroir invités par l'Association des Eglises présenteront leur savoir-faire : potier, relieur, chapelier, tourneur sur bois (place de l'église).

► 15 août / **Vide-grenier** – Place de l'église de Penne

Vente objets insolites au profit de la restauration de l'église St Vergondin.

► 9 sept → 24 septembre / **OpenGrésigne**

Tournoi homologué FFT- AS Club de Penne

Venez nombreux, tout

Moment partagé

Est une fête !



Où ça ?



Travaux sur l'Office de tourisme et C'Vital

Comme nous l'a dit une pennole très (trop !) bien placée pour observer l'évolution des travaux au cours de ces 15 derniers mois : « l'accouchement a été long et difficile » ...

Nous avons en effet cumulé de nombreux retards (défiance des fournisseurs, mauvaise coordination des entreprises, reprise de malfaçons) qui ont mis les deux maîtres d'ouvrage (Communauté de communes et C'Vital) dans l'obligation de remettre à octobre l'ouverture de ces deux lieux centraux pour la vie du village de Penne.

Néanmoins, les travaux extérieurs sont quasi terminés. Le SDET interviendra courant 2018 pour installer les câbles de façade dans les gaines posées en souterrain et la mairie se chargera de l'embellissement et des plantations dès que les fortes chaleurs seront passées.

Sur le plan de « l'usage » des locaux de l'Office de tourisme, une convention a été signée entre C'Vital, la Mairie de Penne, et la 4C.

Par cette convention, la 4C permet à la mairie d'utiliser

de façon permanente les deux « espaces rencontre » c'est-à-dire les rez-de-chaussée et étage qui se situent à l'extrémité du bâtiment côté salle des fêtes. La mairie les mettra à disposition des associations et notamment au Club du Sourire.

Nous pensons, et en tout cas, espérons que ces trois lieux une fois en mouvement, permettront de créer une nouvelle dynamique au cœur du village.



Travaux de réfection de la salle des fêtes

Ces travaux sont envisagés en deux étapes :

La première concerne pour l'essentiel la réhabilitation extérieure : réfection totale de la toiture et de l'isolation, isolation des murs par l'extérieur et bardage en bois, changement de toutes les menuiseries ainsi que quelques travaux intérieurs (mise aux normes des WC). Le montant des travaux est de 335 000 HT. Les accords

de subventions des financeurs (Etat, Région, Département) nous permettent d'obtenir autour de 75% d'aides.

La seconde étape concernera les aménagements intérieurs. A ce sujet, une première réunion fin 2016 a rassemblé l'ensemble des associations concernées par l'usage afin d'évaluer les besoins de chacun, de recueillir les propositions et d'établir un plan d'aménagement. Ce dossier est en cours d'études.

Aménagement du village

Comme vous pouvez le constater, la première phase des travaux d'aménagement du village est maintenant presque terminée. Nadir termine actuellement l'entourage du monument aux morts en calades données par M.Letellier.

La commission « aménagement » continue de travailler sur cette seconde tranche.

Autres projets bâtiments en projet :

- ◆ Les volets de la mairie et de l'école vont être refaits en fin d'année.
- ◆ Une étude est en cours pour la réalisation d'un hangar garage pour véhicules situé aux encombrants.



Dernière minute ...

Orange a installé en ce début juillet, sur l'antenne de Garrhan au-dessus de Penne, les équipements nécessaires au fonctionnement de réseaux 3G et 4G. Conséquence : une meilleure qualité de communication, des

débits boostés sur nos mobiles (smartphones, tablettes connectées,..) permettant des téléchargements rapides (fichiers, journaux,...), de la vidéo en streaming sans coupure, une navigation fluide sur internet,...

PLAN LOCAL D'URBANISME ARRÊTÉ

Le Conseil Municipal du 23/06/17 a approuvé le dossier PLU (Plan Local d'Urbanisme) proposé par la Commission avec l'aide d'un consultant extérieur. Le dossier trace un cadre d'évolution de l'aménagement de la commune à 10 ans, comprenant plusieurs pièces règlementées :

- Rapport de présentation, censé donner du sens à l'ensemble du dossier ;
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable, définissant les grands objectifs visés ;
- Orientations d'Aménagement et de Programmation, proposant un cadre opérationnel pour les zones constructibles retenues ;
- Règlement se décomposant en deux éléments :
 - ◇ carte graphique définissant l'appartenance de chaque parcelle de la commune à des zones urbanistiques différenciées,
 - ◇ document écrit expliquant ce qu'il sera possible de faire dans les 10 ans à venir dans chacune de ces zones.
- Annexes (servitudes, sites archéologiques, périmètres particuliers, éléments sanitaires,...).

Respectant la procédure administrative, ce dossier PLU a dans la foulée été transmis pour avis aux Services de l'État (11) et à d'autres partenaires (Région, Département, 4C, Chambres consulaires,...) ; les avis doivent nous être retournés avant 3 mois.

A la suite (sauf si le Préfet rejette le dossier), un Commissaire Enquêteur, désigné à la demande de la Mairie par le Tribunal Administratif, aura 1 mois pour mener une enquête au cours de laquelle il pourra recevoir toute remarque, observation, doléance, de la part de toute personne et organisation. Un dossier définitif, après recueil des avis des Services d'une part, du Commissaire Enquêteur d'autre part, devrait ensuite revenir devant le Conseil Municipal.

Le dossier PLU est consultable sur le site internet de la commune, également en Mairie. Nous encourageons vivement chaque habitant de Penne à en prendre connaissance. Chacun pourra également, si besoin d'explications, prendre rendez-vous (par l'intermédiaire du Secrétariat de Mairie) avec la Commission PLU.

Par ailleurs la période et les modalités de l'Enquête menée par le Commissaire Enquêteur seront précisées début octobre (affichage, lettre Info,...). N'hésitez pas à solliciter ce Commissaire.

Concernant l'habitat à Penne pour les 10 ans à venir, le dossier PLU arrêté à ce jour confirme les grands points déjà soulignés à plusieurs occasions (les précisions, éventuelles restrictions... sont dans le dossier) :

- chaque propriétaire d'une habitation pourra s'il le désire procéder à une rénovation du « bien », une extension mesurée, ou encore construire des annexes ;
- les propriétaires de bâtiments en ruine, de granges abandonnées... pourront procéder à des rénovations et changements de destination, sous réserve que ces bâtiments aient été concrètement recensés dans le dossier PLU, qu'ils ne posent pas de problèmes de réseaux, et que la commune et les services administratifs ne voient pas de gêne à l'activité agricole et forestière, ou encore de nuisance paysagère...
- la construction de nouvelles habitations sera possible dans certaines zones délimitées du bourg de Penne et de 9 hameaux.

La Commission PLU

TRAVAUX ET CIRCULATION DANS LE BOURG

La circulation de l'été (du 24 juin au 24 septembre) se fera comme l'année dernière : circulation uniquement dans le sens de la montée de la Bargade au restaurant, circulation uniquement dans le sens de la descente du restaurant au Roudoulier et accès au village par la RD 133 côté salle des fêtes.

Le stationnement est interdit du 10 juin au 17 septembre dans les ruelles du village, sur la place de l'église, place du terrible et rue Jeanne Vignères.

Nous vous remercions de votre compréhension.

VOIRIE COMMUNALE

Travaux voirie: chemin de l'Eglise de la Madeleine sur la montée vers l'école de Moncéré refait entièrement en castine et une partie du chemin de Pépénut également en castine : Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Didier MAFFRE il y a quinze jours.

Il reste à réaliser le tour de Haute-Serres, travaux programmés en 2016 (à finaliser).

Budget des travaux de voirie :

Haute serres : 11 464 €hors-taxes... grave émulsion

chemin église Madeleine : 7383 €hors-taxes

Pépénut (portion) 4362 €hors-taxes

Elections présidentielles & législatives à PENNE

Le Conseil municipal tient à remercier l'ensemble des électeurs de la commune qui se sont fortement mobilisés pour ces deux élections, même si nous avons noté un engouement moindre pour l'élection législative qui suivait de 15 jours les deux tours de vote des présidentielles.

Vous êtes une grande majorité à avoir accompli votre devoir civique de la meilleure des manières, sans hésiter à exprimer votre vote par procuration pour ceux ou celles qui ne pouvaient se déplacer.

Le niveau de participation pour ces deux élections est de 6 % supérieur à la moyenne nationale dans notre commune.

RESULTAT des ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2017**Résultats au 2^d tour****France****Penne**

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	20 743 128	43,61	66,1
Mme Marine LE PEN	10 638 475	22,36	33,9
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	47 568 693		
Abstentions	12 101 366	25,44	
Votants	35 467 327	74,56	
Blancs	3 021 499	6,35	8,52
Nuls	1 064 225	2,24	3
Exprimés	31 381 603	65,97	88,48

Voix	% Inscrits	% Exprimés
259	51,49	74,64
88	17,5	25,36
	Nombre	% Inscrits
503		
96	19,09	
407	80,91	
47	9,34	11,55
13	2,58	3,19
347	68,99	85,26

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Résultats au 1^{er} tour**France****Penne**

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	8 656 346	18,19	24,01
Mme Marine LE PEN	7 678 491	16,14	21,3
M. François FILLON	7 212 995	15,16	20,01
M. Jean-Luc MÉLENCHON	7 059 951	14,84	19,58
M. Benoît HAMON	2 291 288	4,82	6,36
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	1 695 000	3,56	4,7
M. Jean LASSALLE	435 301	0,91	1,21
M. Philippe POUTOU	394 505	0,83	1,09
M. François ASSELINEAU	332 547	0,7	0,92
Mme Nathalie ARTHAUD	232 384	0,49	0,64
M. Jacques CHEMINADE	65 586	0,14	0,18
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	47 582 183		
Abstentions	10 578 455	22,23	
Votants	37 003 728	77,77	
Blancs	659 997	1,39	1,78
Nuls	289 337	0,61	0,78
Exprimés	36 054 394	75,77	97,43

Nombre	% Inscrits	% Votants
80	15,9	18,91
48	9,54	11,35
43	8,55	10,17
152	30,22	35,93
43	8,55	10,17
18	3,58	4,26
21	4,17	4,96
11	2,19	2,6
2	0,4	0,47
5	0,99	1,18
0	0	0
	Nombre	% Inscrits
503		
71	14,12	
432	85,88	
7	1,39	1,62
2	0,4	0,46
423	84,1	97,92

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

RESULTAT des ELECTIONS LEGISLATIVES 2017**Résultats de la commune au 2nd tour**

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS	REM	143	28,49	66,82
Mme Doriane ALBARAO	FN	71	14,14	33,18
	Nombre	% Inscrits	% Votants	
Inscrits	502			
Abstentions	235	46,81		
Votants	267	53,19		
Blancs	46	9,16	17,23	
Nuls	7	1,39	2,62	
Exprimés	214	42,63	80,15	

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Rappel des résultats de la commune au 1^{er} tour

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Thomas DOMENECH	FI	80	15,87	26,85
Mme Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS	REM	72	14,29	24,16
Mme Doriane ALBARAO	FN	38	7,54	12,75
M. Pascal PRAGNÈRE	ECO	31	6,15	10,4
Mme Claire FITA	SOC	22	4,37	7,38
M. Pascal GRANDIN	LR	19	3,77	6,38
M. Rachid TOUZANI	COM	11	2,18	3,69
M. Ben LEFETÉY	ECO	11	2,18	3,69
M. Jean-Pierre BERENQUER	DIV	3	0,6	1,01
M. Pascal THIBAUT	DLF	3	0,6	1,01
Mme Gisèle BERLIC	DIV	3	0,6	1,01
M. Thierry PONS	DIV	2	0,4	0,67
M. Patrick AUDOUY	ECO	2	0,4	0,67
M. Boris GIMENEZ SASTRE	EXG	1	0,2	0,34
Mme Marina LENIE	DVD	0	0	0
	Nombre	% Inscrits	% Votants	
Inscrits	504			
Abstentions	195	38,69		
Votants	309	61,31		
Blancs	9	1,79	2,91	
Nuls	2	0,4	0,65	
Exprimés	298	59,13	96,44	

Budgets communaux 2017**BUDGET DE FONCTIONNEMENT - COMMUNE**

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	84 232	Atténuations de charges	105 000
Charges de personnel	209 111	Produits des services	13 465
Atténuations de produits	106 390	Impôts et taxes	140 000
Autres charges de gestion courante	46 113	Dotations et participations	228 915
Charges financières (annuités emp.)	13 280	Autres produits de gestion courante	38 245
Virement section investissement	117 445	Résultat Reporté ou Anticipé	50 946
TOTAUX	576 570	TOTAUX	576 570

BUDGET D'INVESTISSEMENT - COMMUNE

Dépenses		Recettes	
Total des dépenses d'équipement	808 921	Subventions d'investissement	440 705
Remboursement d'emprunts	40 564	Emprunts et dettes assimilées	227 919
Opérations d'ordre entre section		Recettes financières	30 017,54
Opérations patrimoniales	22 706	Recettes d'ordre investissement	140 151
Solde d'exécution reporté/anticipé	16 602	Solde d'exécution reporté/anticipé	
Total	888 793	Total	838 793

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - EAU & ASSAINISSEMENT

dépenses		recettes	
Charges à carac. général	70 036	Vente de produits	157 000
Charges personnel	75 000	Subvention d'exploitation	1 500
Charges FIN	21 000	Produit Exceptionnel	
Virement section investissement	11 468	Opérations d'ordre entre section	31 300
Opérations d'ordre	35 100	Résultat reporté ou anticipé	22 804
TOTAUX	212 604	TOTAUX	212 604

BUDGET D'INVESTISSEMENT - EAU & ASSAINISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Immobilisations corporelles	80 000	Subventions d'investissement	141 454
Opérations d'équipement	302 528	Emprunts et dettes assimilées	166 389
Emprunt & dettes assimilées	30 000	Recettes financières	32 829
Dépenses d'ordre d'investissement	33 092	Recettes d'ordre investissement	48 360
Solde d'exécution reporté		Soldes d'exécution reporté/anticipé	56 588
TOTAUX	445 620 €	TOTAUX	445 620 €

Budgets Communaux 2017 (suite)**BUDGET DE FONCTIONNEMENT - TRANSPORT**

dépenses		recettes	
Charges carac. général	18 604	Vente de produits	370
Charges de personnel & frais	28 000	Subvention d'exploitation	39 000
Virement sect° investis.	10 155	Produits Exceptionnels	4 000
		Excédent reporté	13 389
TOTAUX	56 759	TOTAUX	56 759

BUDGET D'INVESTISSEMENTE - TRANSPORT

dépenses		recettes	
Immobilisations	62 283	Dotations (Fonds Réserves)	24 579
Opération d'ordre		Vir. sect° Fonct°	10 155
		Excédent rep. 2016	27 750
TOTAUX	62 283	TOTAUX	62 483 €

Ordre du jour des Conseils Municipaux 1^{er} semestre**20 janvier**

Délibérations :

-demande de subvention pour aménagement salle polyvalente
-acquisition d'un tracteur et emprunt

-modification de la délibération d'ouverture de poste
-primes du personnel
Questions diverses

24 février 2016

Délibérations :

-modification des statuts de la 4C
-opposition au transfert de la compétence PLUi à la 4C
-vote des comptes administratifs
-compte rendu des appels d'offre pour l'aménagement du Bourg et la toiture de l'église Ste Catherine : validation des entreprises
Questions diverses

10 avril

Délibérations :

Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion
Vote des taxes locales
Affectation des résultats
Vote des budgets primitifs
Compteurs linky
Questions diverses

19 mai

Délibérations :

Nomination d'un directeur des transports
Décision modificative du budget eau
Maillage : Participation à un appel à projets par l'Agence de l'Eau
Maillage : Accord de signature d'une convention pour diagnostic archéologique
Choix de l'entreprise pour les travaux de Ste Catherine
Subvention de l'école de musique
Vente du tracteur et de la remorque
4C : rattachement des communes de Laparrouquial, Loubers et Itzac

Informations :

MSAP du Causse : intervention de Mr le Maire de Vaour
Projet AEP et zéro phyto
Travaux salle polyvalente
Foyer des jeunes
Questions diverses

23 juin 2016

Délibérations :

PLU
Forêt communale
Vente de terrain à Vignères
Admissions en non-valeur (OM et AEP)
Aménagement du Bourg : achat station
Demande de subvention FEDER pour la salle polyvalente

Les comptes-rendus des conseils sont en ligne sur le site de la mairie de Penne. et les permanences tenues en mairie sont annoncées par Newsletter aux personnes abonnées.

Etat Civil 1^{er} semestre 2017Décès :

- DUFAUD Huguette, décédée à Caussade le 5 février 2017
- DONNADIEU Bernard, décédé à Penne le 13 avril 2017

Mariages :

- DIBOUZEDE Julien et RENARD Jonathan, le 15 avril 2017

Budgets Communauté de Communes 4C 2017 & Subventions

2017	FONCTIONNEMENT 2017	INVESTISSEMENT 2017
BUDGET GENERAL 4C	2 409 301,86	754 476,59
BUDGET ECOLES	703 913,66	14 728,29
BUDGET DECHETS MENAGERS	530 616,14	916 882,99
BUDGET VOIRIE	409 083,59	975 368,82
BUDGET SPANC	56 903,02	67 749,75
BUDGET TRANSPORT A LA DEMANDE	48 493,58	8 228,84
BUDGET MSAP LES CABANNES	113 500,00	4 697,91
BUDGET CUISINE FONTBONNE	159 879,07	10 906,12
TOTAL BUDGETS 207	4 431 690,92	2 753 039,31
	<i>Total</i>	<i>7 184 730,23</i>

opérations 2017 Investissement Budget Général

Opération d'équipement n° 023 Office de Tourisme PENNE Reste à réaliser	159 312,93
Opération d'équipement n° 19 (5) achat livres médiathèques	4 000,00
Opération d'équipement n° 21 (5) rénovation Garissou Restes à réaliser	986,92
Opération d'équipement n° 26 (5) travaux sur bâtiments interco restes à réaliser	17 751,68
Opération d'équipement n° 31 TX Espace Rencontre PENNE Restes à réaliser	66 202,52
Opération d'équipement n° 34 (5) Etude thermique piscine Garissou	1 000,00
Opération d'équipement n° 36 (5) Acquisition tracteur et remorque	12 902,00
Opération d'équipement n° 37 (5) travaux amélioration énergétique du théâtre	105 573,60
Opération d'équipement n° 38 (5) remplacement des volets école de PENNE	12 000,00
Opération d'équipement n° 39 (5) Travaux Garissou 2017	35 000,00
Opération d'équipement n° 40 (5) Acquisition désherbeurs thermiques	12 736,86
total dépenses opérations investissement	427 466,51

BUDGET ECOLES 4C - opérations d'investissement

Equiperment en matériel écoles 4C	13 500,00
-----------------------------------	-----------

BUDGET DECHETS MENAGERS - opérations d'investissement

Opération d'équipement n° 11 (5) Colonnes de verres et Bacs OM	4 000,00
Opération d'équipement n° 16 (5) Construction garages et ateliers techniques 4C	878 867,00

BUDGET VOIRIE

programme d'investissement voirie des 18 communes avec les restes à réaliser 2016	492 223,57
---	------------

BUDGET SPANC

Achat de véhicule	4 749,75
-------------------	----------

BUDGET CUISINE DE FONTONNE

Achat de matériel et travaux divers sur Cuisine	10 906,12
---	-----------

pas d'investissement sur les budgets MSAP, TAD en 2017,

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2017

657348 SUBVENTION 2017 MSAP- MAIRIE- VAOUR	3 000,00
657363 SORTIE ECOLE MILHARS MILHARS	500,00
65763MSAP- 4C (MSAP- EVS- RAM)	33 778,72
657363 SALON DE LIVRE- CUISINE SALON DE LIVRE- CUISINE	500,00
65738 SUBVENTION OT - DOTATION POSTE- REVERSEMENTTAXE DE SEJOUR -	145 000,00
6574 SUBVENTION 2017 ACADOC 2 000,00	2 000,00
6574 SUBVENTION 2017 ADIL 81 500,00	500,00
6574 SUBVENTION 2017 ARC EN CIEL 18 500,00	18 500,00
6574 SUBVENTION 2017 ASSO GESTION DU THEATRE LE COLOMBIER	5 000,00
6574 SUBVENTION 2017 ASSOCIATION COCCINELLE	36 798,67
6574 SUBVENTION 2017 ASSOCIATION C'VITAL	15 600,00
6574 SUBVENTION 2017 ASSOCIATION DE TENNIS DE CORDES	1 000,00
6574 SUBVENTION 2017 ASSOCIATION ENERGY FORM	500,00
6574 SUBVENTION 2017 ASSOCIATION ETE DE VAOUR	7 500,00
6574 SUBVENTION 2017 ASSOCIATION FOOT DE CORDES	500,00
6574 SUBVENTION 2017 ASSOCIATION FOOT DE VAOUR	500,00
6574 SUBVENTION 2017 ASSOCIATION GUELOUPIO	1 300,00
6574 SUBVENTION 2017 ASSOCIATION JARDIN ENFANTS MILHARS	9 000,00
6574 SUBVENTION 2017 ASSOCIATION VIVRE ENSEMBLE	500,00
6574 CONVENTION 2017 CONVENTION C'VITAL	16 500,00
6574 SUBVENTION 2017 CUMA DU TARN	550,00
6574 SUBVENTION 2017 FAMILLES RURALES -EVS -CAUSSE	3 000,00
6574 SUBVENTION 2017 MAISON DE PAYS	1 000,00
6574 SUBVENTION 2017 AMICALE SAPEURS-POMPIERS CORDES	1 300,00
6574 SUBVENTION 2017 AMICALE SAPEURS-POMPIERS DE VAOUR	1 300,00

Communauté de Communes 4C 2017

Budget Investissement / fonctionnement - Recettes & Dépenses

RECETTE FONCTIONNEMENT				DEPENSES FONCTIONNEMENT	
	Base	Taux	Montant		Montant
002- Excédent de fonctionnement			112 427,63 €	011- Charges générales	183 800,00 €
70 - Produits			15 600,00 €	012- Charges personnels	508 000,00 €
013- Remb Salaires			227 000,00 €	022- Dépenses imprévues	46 034,04 €
74- Dotations			403 298,00 €	023- Virement à la section invest	77 000,00 €
73111- Taxe d'habitation	4 739 560,00 €	11,07%	507 343,00 €	65- Autres dépenses	1 422 600,00 €
73111- Taxe foncière bâti	3 581 107,00 €	8,33%	288 723,00 €	66- Charges financières	31 000,00 €
73111- Taxe foncière non bâti	276 849,00 €	32,35%	85 976,00 €	042- Amortissements	18 003,00 €
7312-7313-7314- CFE	465 825,00 €	31,89%	148 563,00 €	014- Atenuation des charges	122 864,82 €
7318- Autres impots			111 027,00 €		
73211- Allocation compensatrice			351 508,76 €		
73223- FPIC			111 204,00 €		
7362- Taxe de séjour			33 886,47 €		
752- Location			7 300,00 €		
77- Produits			5 445,00 €		
TOTAL			2 409 301,86 €	TOTAL	2 409 301,86 €
RECETTES INVESTISSEMENT				DEPENSES INVESTISSEMENT	
	Montant				Montant
1068- Excédents de fonctionnement	216 410,08 €			2188- Immos	48 125,78 €
10222 - FCTVA	87 840,49 €			2184- Mobilier de bureau	10 000,00 €
1321 - Etat	109 501,88 €			2313- Travaux	265 267,13 €
1322 - Région	37 588,81 €			2031- Frais d'études	1 000,00 €
1323 - Département	74 666,38 €			2315- Immos- inst- technique	105 573,60 €
1328- LEADER	23 797,80 €			2317- Immos- reçues	19 500,00 €
1641- Emprunt	121 418,15 €			1641- emprunt	110 000,00 €
165- Caution	600,00 €			165- Caution	600,00 €
021- virement de la section de fonctionnement	77 000,00 €			001- déficit d'investissement	216 410,08 €
28- Amortissement	18 003,00 €				
024- Produits des cessions	9 650,00 €				
TOTAL	776 476,59 €			TOTAL	776 476,59 €

Collecte gratuite d'épaves

Afin de combattre les nuisances environnementales et esthétiques provoquées par les épaves (voiture, tracteur, engin agricole, ferraille de gros volume : chaudière, cuve...), la 4C organise prochainement une collecte gratuite. Si vous possédez des épaves à évacuer, il vous suffit de nous signaler **avant le 31 août 2017** vos coordonnées et le type d'épave à collecter.

Merci de vous assurer que les épaves sont accessibles depuis la route et qu'aucune ligne téléphonique ne gênera le camion grue.

INSCRIPTION :

Service Développement Durable

05 63 56 30 46



Encombrants Il nous est demandé de rappeler aux pennols qu'il leur est interdit de fréquenter la déchetterie de Nègrepelisse. Les encombrants de Penne, les déchetteries de Castelnaud et de Les Cabannes leur sont destinés. Les horaires, jours d'ouverture et numéros de téléphone sont consultables sur le site de la mairie.

Une colonne récup Verre installée au Tennis Une colonne de récup verre a été mise en place au tennis de Penne (Saint Paul de Mamiac) afin de pallier la production de verre des nombreuses manifestations de juillet. Bien sûr les riverains peuvent en bénéficier.

Encombrants : Vendredi de 14 à 17 h - Samedi de 9h à 12 h

	Vendredi	Samedi
Juillet	Vendredi 7	Samedi 8
Août	Vendredi 4	Samedi 5
Septembre	Vendredi 1	Samedi 2
Octobre	Vendredi 6	Samedi 7
Novembre	Vendredi 3	Samedi 4
Décembre	Vendredi 1	Samedi 2

Compteurs électriques Linky : pas d'obligation

Le conseil municipal a reçu de nombreux courriers ainsi qu'une pétition demandant à la commune, en tant que propriétaire des réseaux publics de distribution de l'électricité, de réglementer le déploiement des nouveaux compteurs électriques « Linky » prévu à Penne aux alentours de 2018. La société ENEDIS (ex-ERDF) a en effet lancé sur tout le territoire français une vaste opération de remplacement des anciens compteurs (mécaniques ou électroniques) par des compteurs « communicants » d'ici 2021. Ceux-ci ont la particularité de permettre de mettre en service, relever et couper l'électricité à distance et de générer de très nombreuses données relatives aux habitudes de vie des usagers, lesquelles sont communiquées à ENEDIS par ondes radio-fréquence. De nombreux pennols se sont déclarés formellement opposés à l'installation à leur domicile de ces appareils controversés, invoquant plusieurs raisons : risque d'augmentation du montant des factures d'électricité ; revente des données personnelles à des partenaires commerciaux d'ENEDIS ; fragilité des nouveaux compteurs et risques d'incendie et de détérioration de l'électroménager ; refus du gaspillage et du surcoût imposé à la collectivité ; licenciements chez ENEDIS induits par l'automatisation ; augmentation de la pollution électromagnétique due à l'utilisation du Courant porteur en ligne (CPL) et à la pose de concentrateurs GSM, etc.

Prenant acte de ces refus et s'appuyant sur le fait que la législation ne rend pas ces compteurs obligatoires pour les particuliers, le conseil municipal a délibéré le 10 avril dernier pour demander à l'opérateur ENEDIS de garantir aux habitants de la commune la liberté de refuser sans pression l'accès à leur domicile, la pose des nouveaux compteurs et la communication de leurs données personnelles. Néanmoins, il est essentiel que les personnes – locataires ou propriétaires – qui s'opposent au remplacement de leur compteur adressent un courrier recommandé avec accusé de réception à ENEDIS mentionnant (ou joignant copie de) la délibération du conseil municipal. Elles sont également invitées à signaler leur refus à la mairie et au Syndicat départemental d'électricité.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Elisabeth Coutou au 05 63 53 11 37.

Extrait de la délibération du conseil municipal du 10 avril 2017 (texte complet sur le site de la mairie)

M. le Maire expose la forte préoccupation d'un certain nombre d'habitants de Penne qui ont interpellé la municipalité à propos des compteurs communicants Linky. Ceux-ci affirment leur refus de l'installation de ces compteurs linky en remplacement de leur ancien compteur et demandent au conseil municipal de prendre position à ce propos.

Considérant que les compteurs relèvent du domaine public de la commune, le conseil municipal de la commune de Penne demande expressément à l'opérateur chargé de la pose des compteurs Linky de garantir aux usagers la liberté d'exercer leur libre arbitre à titre individuel et sans pression pour :

- Refuser ou accepter l'accès à leur logement ou propriété,
- Refuser ou accepter la pose d'un tel compteur,
- Refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de l'opérateur,

Pour ce faire, le conseil municipal délibère à l'unanimité pour :

- ♦ exiger que l'utilisateur, qu'il soit propriétaire ou locataire, soit clairement informé au préalable de la pose d'un compteur communicant en remplacement de son ancien compteur et puisse exercer son droit de refus par simple lettre
- ♦ qu'aucun compteur ne puisse être posé sans l'accord formel, exprimé en toute liberté de l'utilisateur concerné.



51^{ème} anniversaire du **Maquis d'Ornano** fin mars, ponctué d'un magnifique discours de la présidente avec la présence du dernier survivant toujours fidèle. Nos porte-drapeaux Pennols étaient à l'honneur.



Pluviométrie à Vaour (relevés assurés par Thomas Bousquet) 2017 / 2016					
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
147 mm	152 mm	112 mm	110 mm	122 mm	103 mm
44 mm	104 mm	144 mm	49 mm	110 mm	89 mm
Total 1 ^{er} semestre 540 mm versus 746 mm en 2016 ! -27% de déficit sur 2017, préservons l'eau					

Nous avons besoin de vous...

N'hésitez à cliquer sur le lien ci-dessous et voir sur le site de Fondation notre beau projet..

Bonjour,

Déjà un mois qu'à la mairie de Penne, L'Association Sauvegarde des Eglises de Penne, la Mairie de Penne et la Fondation du Patrimoine de Midi Pyrénées ont signé une convention de partenariat pour recherche de dons dans le but de **restaurer les peintures de la nef de l'église Saint Vergondin.**

Un grand Merci à ceux qui ont commencé à donner. Mais nous avons encore une fois besoin de vous... Transférez, transférez.... transférez à tous vos contacts...

Ci-dessous l'adresse du lien où vous pourrez voir notre dossier en ligne et si vous le souhaitez ou pouvez, pourquoi pas, nous aider à réaliser ce très beau projet. Je vous rappelle que les travaux de la toiture sont entièrement achevés depuis fin mars 2017.

Cette souscription est donc publiée sur le site Internet de la Fondation du patrimoine à cette adresse directe : www.fondation-patrimoine.org/51540 ... avec la possibilité de dons en ligne.

Des Bons de Souscription (bulletin de dons papier) sont également disponibles auprès de notre association. Tout don via la Fondation peut être déductible de vos impôts. (Reçu fiscal envoyé par la Fondation - plus de renseignements sur le site).

N'hésitez pas à transmettre à **TOUTES vos connaissances. Nous avons besoin de vous.**

Merci d'avance

PS : vous pouvez également envoyer vos dons à la Fondation du Patrimoine dont l'adresse est ci-dessous.

Mentionner au dos du chèque "église de Saint Vergondin - Penne"

FONDATION DU PATRIMOINE - Délégation Occitanie Pyrénées

11 boulevard des Récollets - 6 B CS 97802 - 31078 TOULOUSE Cedex 4

Mail : midipyrenees@fondation-patrimoine.org

... Nous organisons également le 15 août 2017, toute la journée, un vide grenier sur la place de l'église de Penne, au profit de l'église de Saint Vergondin.

La Maison de Service s au Public du Causse ... (MSAP) est ouverte !

Toutes vos démarches de la vie quotidienne en un seul guichet.

Ce nouveau service de proximité est destiné aux habitants de Vaour et ses alentours.

Il vous propose une aide et des conseils personnalisés dans toutes

vos démarches administratives.

L'équipe de la MSAP :

- vous informe, vous accompagne : *sur vos droits et prestations, constitution de dossier, formation, etc.*
- vous donne accès à un espace informatique et vous aide à utiliser les services en ligne : *télédéclaration, recherche d'emploi, impôts, etc.*
- vous oriente et vous met en relation avec les opérateurs partenaires et autres organismes dont vous avez besoin : *MSA, CAF, Pôle Emploi, RSI, mission locale etc.*

Sur place vous pourrez également faire des photocopies, des impressions, ou encore scanner des docu-

ments.

La MSAP est ouverte à la Mairie de Vaour (accueil à l'Agence Postale Communale) :

⇒ du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h15 sauf le mercredi de 9h30 à 11h30

Pour prendre rendez-vous, ou pour toute autre information, vous pouvez nous contacter durant les heures d'ouverture au **05 63 53 98 38**



1- Halte aux incivilités!

Les grosses erreurs de tri ne proviennent pas du doute!
Un trop grand nombre de déchets indésirables envahissent quotidiennement le tapis du centre de tri, allant parfois jusqu'à mettre en danger la santé des agents.

De vraies incivilités obligent à répéter que le bac jaune est exclusivement réservé aux emballages triés. La collecte sélective fait ensuite l'objet d'un tri, en partie automatisé, mais aussi manuel, réalisé par des hommes et des femmes.

Seringues, verre, couches culottes, sacs poubelles, cadavres d'animaux....tout cela est proscrit, voire dangereux! Le verre doit être déposé dans les colonnes prévues à cet effet et les ordures ménagères dans les poubelles vertes. Et rappelons que les seringues et autres déchets de soins à risques infectieux (DASRI) suivent une filière spécifique, à partir de leur dépôt en pharmacie.

Chaque citoyen doit comprendre qu'un geste qui lui paraît banal comme jeter un sac d'ordures ménagères dans une poubelle jaune peut avoir des conséquences sur d'autres personnes, merci pour elles.

Si vous avez des doutes ou des questions sur vos déchets, n'hésitez pas à nous contacter au 0563563046.

La poubelle jaune



Au centre de tri, il y a des femmes et des hommes qui séparent nos emballages pour leur recyclage. Respectons-les, merci !

Crédits photographiques et création: S.L.Trigone-2016

La poubelle jaune



2- Mon emballage en carton est tout gras, je le trie?

Oui, absolument ! Une boîte à pizza ou un carton de hamburger se recyclent sans problème tant qu'ils ne contiennent pas de nourriture. Une seule consigne à retenir : vider les emballages de leur contenu avant de les jeter dans le bac de tri.



3- Que faire des couvercles métalliques?

Les couvercles métalliques des pots, bouteilles et bocaux en verre sont recyclables, ils font partie de la famille des boîtes métalliques; vous pouvez les déposer dans le conteneur jaune.

Malgré leur petite taille, un tri mécanique permet de les séparer des autres emballages; en effet, les couvercles en acier sont triés grâce à un électro-aimant, ceux en aluminium sont sélectionnés grâce au courant de Foucault.

Ils sont ensuite compactés en paquets avant d'être acheminés vers les aciéries, pour être transformés en vélo, équipement automobile, mobilier, ouvre-bouteilles, chariots de supermarché ou nouveaux emballages. Leur recyclage permet d'économiser des ressources naturelles et jusqu'à 95 % de l'énergie nécessaire à la fabrication du métal primaire !

Exemple: couvercle de pot de confiture, légume, moutarde, sauce tomate, olive, etc. / capsules de soda ou de bière / couvercle de bouteille de jus de fruits / opercule de bouteille de vin, vinaigre, etc. / capsules de bouteille de champagne, etc.



4- Grand compostage d'été!

Avec l'arrivée de l'été, penser au compostage des déchets de jardin et de cuisine pour réduire la taille de votre poubelle. Le composteur permet de fabriquer son propre terreau à partir des déchets fermentescibles du jardin (tonte, feuilles, cendre...) et de la maison (épluchures, pain, coquilles d'œuf, filtre et marc de café, essuie-tout...).

Le compost est un amendement riche en matière organique et minérale qui renforce le stock d'humus de votre sol en améliorant durablement les propriétés physiques et la fertilité de celui-ci. Cela vous évite d'utiliser des engrais chimiques, souvent polluants pour votre jardin et par conséquent vous permet de respecter le cycle naturel de la vie.

Des composteurs en bois de 400 litres sont en vente à la Communauté de Communes, renseignements au 0563563046



La Poste Agence de Penne « Un service au plus près de vos besoins postaux »

Pour vos envois en nombre, **bénéficiez de tarifs préférentiels**, sur les enveloppes timbrées, emballages. Impressions de vos coordonnées et logos possibles.

Découvrez la lettre suivie :

Affranchissement 1,13€ jusqu'à 20 g... de 21g à 100g : 1,86 €...

Plus les services proposés par « La Poste Agence »

Bureau d'Information Touristique de Penne

Pour le plaisir de tous, nous mettons à la disposition de toutes les bourses notre boutique.

Une attention, un cadeau à **2€**...

Des livres pour enfants, des livres de cuisine, à partir de 2€...

Une gamme de livres, à partir de 3€, sur la nature, les remèdes naturels, l'histoire... des DVD sur les Cathares, secrets et légendes, dès 19€ et des CD, à partir de 16€, comme les musiques de relaxation ou la musique électro médiévale.

Des Quizz sur l'histoire de France à 4,50€, des jeux de 7 familles, dès 5,50€...

Des mots croisés (4€), des puzzles, des gommettes, toute une collection pour occuper les enfants...

Des articles pour « **vous** » faire plaisir **ou** « **faire plaisir**... »



Le plus qui rend service : photocopies et scans...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer : nous vous conseillerons sur les sorties du secteur (apéro concerts, fête de village, animations enfants, expositions...).

Vous recevez de la famille, des amis, nous vous donnons les bonnes adresses pour leur faire découvrir le territoire (sites touristiques, musées, restaurants...), pratiquer des activités sportives et loisirs (canoë, accrobranche, randonnée, balade équestre...) ou tout simplement de détente (massages, yoga...).

Venez redécouvrir l'activité de nos partenaires, acteurs de notre territoire et de quoi découvrir notre région...

Horaires Bureau d'Information Touristique

Du 1^{er} juillet au 16 juillet : 9h - 12h / 14h - 18h (fermé le dimanche)

Jours fériés : 14h30 - 18h

Du 17 juillet au 20 août : 9h - 12h / 14h - 18h30

Dimanche et jours fériés : 14h30 - 18h

Du 21 au 31 août : 9h - 12h / 14h - 18h (fermé le dimanche)

Septembre, du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h30 - 17h

Octobre, du lundi au samedi : 9h - 12h

De novembre à mars, du lundi au vendredi : 9h - 12h

D'avril à juin, du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h30 - 17h

Retrouvez nous :

05 63 56 36 68

www.cordessurciel.fr



CHAMPIONNAT DU MONDE DE CYCLISME GRAN FONDO 2017

Ce championnat est organisé sous l'égide de l'Union Cycliste Internationale. Il comprend plusieurs épreuves sur quatre jours autour d'Albi et concerne environ 2000 coureurs qui viendront de plus de 50 pays, bien souvent avec leurs encadrement et famille. Ce sera une occasion de faire connaître notre région, nos produits...

Penne est directement concernée par l'épreuve de ce championnat qui se déroulera le dimanche 27 août ; course sur route qui partira d'Albi et traversera notre commune entre 10h et 12h. Les questions de sécurité amèneront la Mairie, le Conseil Départemental à prendre des arrêtés règlementant circulation et stationnement ; nous essaierons de réduire au mieux la gêne que cet évènement provoquera forcément pour certains. Les cyclistes arriveront de Vaour par la D33, prendront la D133, passeront devant la Mairie, devant La Terrasse, et descendront vers la D115 pour partir vers St Antonin. Ça ira très vite ! Merci pour la compréhension et l'attention de chacun.

Groupe des Naturalistes de Penne : Le cercle des naturalistes pennols existe depuis un an pour faire découvrir à tous notre environnement naturel et humain . En effet, Penne bénéficie d'un milieu naturel d'une très grande biodiversité (natura 2000). Dans ce but nous organisons des sorties ouvertes à tous sur la botanique, la géologie, l'ornithologie mais aussi, l'histoire de la forêt, des verriers etc. Cet été, les animations seront organisées en partenariat avec l'association « nature vivante » et à la rentrée nous serons présents à la fête de la pomme organisée par famille Rurales (7, 8/10) avec balades et expos.

Nous sommes également en train de créer un jardin partagé : si vous êtes intéressés signalez vous au 0563531137.

